



202411-01

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 022-212200349-20241121-202411_01-DE

mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 Novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Sylvain RANNOU, 2^{ème} Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3^{ème} Adjointe, Pascal PRIGENT, 4^{ème} Adjoint, Magali BODEREAU, 5^{ème} Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Xavier DUAULT, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Briec CALVARY, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN

Procurations : Catherine DENIS à Maurice OFFRET, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL, Christelle LURON à Didier NEVEUX,

Absents :

Date de convocation : 9 Novembre 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Avant-projet définitif des travaux de réhabilitation de l'école et permis de construire

Monsieur Le Maire rappelle que le cabinet SABA Architectes est le maître d'œuvre pour le marché de la réhabilitation de l'école.

Monsieur le maire ajoute que l'avant-projet sommaire a été présenté en date du 18 Septembre 2024 aux membres du comité de pilotage.

Monsieur Le Maire informe que l'avant-projet définitif a été présenté le 18 Novembre par Monsieur PATARD et Monsieur TURBIAK devant le comité de pilotage et l'ensemble des élus.

Le Conseil Municipal :

Vu l'avant-projet définitif présenté en comité de pilotage le 18 Novembre 2024,

Considérant que le projet présenté par le cabinet SABA ARCHITECTES correspond à la commande de la commune,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** l'avant-projet définitif valant engagement du maître d'œuvre sur le coût prévisionnel des travaux
- **D'approuver** le coût prévisionnel d'un montant de 1 282 000 € HT soit 1 538 400 € TTC
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant



202411-01

mairie
ti ker

- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer les autorisations d'urbanisme correspondantes à cette opération et à accomplir tous les actes y afférents afin de permettre le bon déroulement de l'opération dans le respect du calendrier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avant-projet définitif valant engagement du maître d'œuvre sur le coût prévisionnel des travaux
- **Approuve** le coût prévisionnel d'un montant de 1 282 000 € HT soit 1 538 400 € TTC
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer les autorisations d'urbanisme correspondantes à cette opération et à accomplir tous les actes y afférents afin de permettre le bon déroulement de l'opération dans le respect du calendrier

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,


Lydie LE FLOCH

Le Maire,



Maurice OFFRET

